



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
D'ARCACHON EXPANSION
VENDREDI 13 DECEMBRE 2024**

ETAIENT PRESENTS :

Mr. LUMMEAUX (1^{er} Vice-président)
MME MARESCOT (3^{ème} Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, MAUPILE, CAUSSARIEU.

Messieurs CAVOLI, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, TREUIL, DAVID, FANARA.

A titre consultatif :

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

ETAIENT EXCUSES :

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,
Mr. SOULIER (2^{ème} Vice-président),
Mesdames FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA, THE.
Messieurs BONNIN, DELEPAUX, MONS, PUJOL.

A titre consultatif :

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

L'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 30 ans d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration.

Ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises ;

Ce type de contrat pourrait nous permettre de développer des actions et des projets en matière de numérique.

Une candidature pour un contrat d'alternance d'un élève en Master (4^{ème} année) à l'XP Esport & Gaming School Bordeaux, nous est parvenue :

Année 1 : du 16/12/2024 au 31/08/2025

Année 2 : du 01/09/2025 au 02/09/2026

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **AUTORISER la Directrice Générale à signer un contrat d'alternance avec l'XP Esport & Gaming School Bordeaux**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°6 concernant l'ouverture d'un poste en alternance.

Frédérique DUGENY
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Arcachon, le vendredi 13 décembre 2024
Bernard LUMMEAUX
1^{ER} Vice-Président de la Régie Arcachon Expansion

